

Écomobilités, Territoires & Connexions

etc

Consultants en Mobilités Urbaines

AVANT PROPOS

« En 2010, le nombre de personnes vivant en zones urbaines a dépassé le nombre de personnes vivant en zones rurales franchissant ainsi un seuil démographique historique. Cette tendance est vouée à se poursuivre dans les années à venir et certains experts estiment, qu'entre 2010 et 2050, la population urbaine dans le monde augmentera de 80% passant de 3,5 milliards à 6,3 milliards.

Cette croissance certaine est aujourd'hui le défi majeur de la mobilité urbaine : dans un contexte de densification où l'espace urbain est devenu rare et par conséquent convoité, comment assurer à chacune de ces personnes l'accès aux différentes activités, services et polarités urbaines de la ville, dans le respect de l'environnement ?

L'écomobilité a pour but, en milieu urbain, d'assurer la connexion des personnes, des milieux et des territoires entre eux par la conception, la mise en place et la gestion de modes de déplacements plus surs, plus accessibles, plus efficaces et plus respectueux de l'environnement. »

Paul-Emmanuel GAYE
Président d'ETC

RÉSUMÉ:

- Expertise des déplacements en milieu urbain
- Cohérence aménagement-urbanisme-mobilité
- Intervention partout en France, seul ou en équipe
- Études urbaines et études d'impact sur les mobilités et la circulation
- Études techniques (circulation, stationnement, aménagement de voirie, accidentalité)
- Études de transports collectifs et de circulations douces
- Modélisation statique et dynamique du trafic

SOMMAIRE:

- Avant-propos
- À propos
- Interventions
- Compétences
- Références

À PROPOS

Bureau d'études indépendant créé en 2015, ETC pense les déplacements urbains à travers toutes ses composantes et guide les maîtres d'ouvrage dans leurs réflexions sur la gestion des mobilités en milieu urbain.

Les consultants ETC accompagnent l'évolution des villes et des territoires afin de les orienter dans la mise en cohérence entre accessibilité, fonctionnalité et forme urbaine. Leurs polyvalences leur permet de mener à la fois des études techniques ciblées sur l'ingénierie des déplacements (ingénierie du trafic, étude de stationnement, aménagement de voirie, etc. ...) tout autant que des études urbaines. Ces dernières ayant des problématiques plus larges liées à la conception et l'aménagement de l'espace public en cohérence avec les mobilités des actuels ou futurs usagers (prospective urbaine, espaces publics, impact sur l'environnement, etc. ...).

Le bureau d'études ETC intervient à différents niveaux de conception d'un espace public, toujours dans le domaine de la mobilité; étude prospective et maîtrise d'œuvre; étude urbaine et plan de déplacements; étude de trafic et de sécurité; infrastructure routière et de transports collectifs; aménagement de carrefours et de traversées piétonnes, ...

Conscients que les villes de demain ne pourront se contenter d'être de simples espaces fonctionnels mais viseront à être de véritables aménités urbaines, nos études traitent tout autant l'aspect quantitatif que qualitatif des déplacements et nos préconisations, bien qu'ayant pour base une échelle locale, intègrent une réflexion globale.

ETC soutient la logique d'un développement durable, en encourageant l'essor des modes alternatifs à la voiture, la protection de l'environnement et le partage de l'espace public par :

- un recensement ciblé des spécificités liées aux mobilités et à l'accessibilité pour chaque milieu d'intervention,
- une aide à la décision pour les autorités compétentes dans la gestion stratégique des déplacements et de l'espace public,
- un partenariat avec les architectes, urbanistes, et paysagistes, afin d'intégrer pleinement dans leurs projets la composante « écomobilité ».

Pour ce faire, ETC s'appuie sur ses valeurs : indépendance, flexibilité, expérience, créativité.



INTERVENTIONS & COMPÉTENCES

Où?

Notre espace d'intervention : l'ensemble du territoire français, pour les grandes collectivités comme pour les petites communes ou encore les enseignes privées.

Quand?

Notre expertise : la mobilité pour toutes les étapes d'un projet urbain; des visites de terrain aux réunions de concertation; de la détermination des enjeux et des objectifs à la réalisation du projet; de l'analyse sur de grands territoires à l'aménagement d'un carrefour urbain; des concours d'aménagements urbains aux études techniques...

Qui?

Notre savoir-faire : reconnu par un réseau de collectivités, de sociétés d'aménagement, de bureaux d'études, d'enseignes commerciales et d'architectes-urbanistes-paysagistes qui nous ont fait et nous font confiance.

Quoi?

Notre démarche : nous baser sur notre expertise des déplacements tous modes (voitures, poids lourds, transports collectifs, deux-roues, marche à pied, ...) afin de proposer, dans une vision partagée avec le client, de l'échelle locale à l'échelle globale, une meilleure cohérence entre aménagement, urbanisme et mobilité...

Comment?

Notre domaine d'activité nous permet, en toute objectivité et indépendance, d'intervenir directement auprès du commanditaire ou en équipe, par groupement de compétences (cotraitance/sous-traitance) - bureaux d'études, architectes, urbanistes et paysagistes - dans le cadre de concours, d'études de définition ou de réponses à des appels d'offre.

Pour chacune de nos interventions, nous tachons d'apporter un soin particulier à la réalisation et à la présentation de nos études, rapports et notes techniques. Agrémentés d'illustrations graphiques et de synthèses claires et concises, nous visons à faire de ceux-ci de réels documents pédagogiques pour une compréhension rapide et complète, facilitant la prise de décision.

INTERVENTIONS & COMPÉTENCES

Étude urbaine



Comment augmenter la qualité de vie de futures populations urbaines tout en répondant à leurs besoins en mobilité dans le respect des contraintes économiques, écologiques et sociales ?

Tel est le but de l'écomobilité dans le cadre de l'étude urbaine.

Seul un aménagement conçu sur la base d'un équilibre judicieux et rationnel entre les différents modes de transports, décisionnaires, usages et usagers est susceptible d'améliorer sécurité, confort et convivialité, tout en participant à la conservation de la biodiversité et la création de véritables aménités urbaines.

Pour ce faire, il ne faut pas oublier que le but final de la «mobilité» est « d'avoir accès à ». De ce fait accessibilité, fonctionnalité et forme urbaine sont intimement liés et doivent être intégrés conjointement à une réflexion globale d'aménagement de l'espace public et d'organisation des déplacements.

Seul ou dans le cadre de groupements avec d'autres urbanistes, nous aidons les maitres d'ouvrage à garantir le développement durable des villes. Nous pensons, et réinterrogeons, dans leur domaine d'efficacité respectif et leur complémentarité, de manière locale et globale, les différents aspects de la mobilité. Ces domaines sont : la circulation automobile et les infrastructures connexes, le stationnement, le développement des modes doux ainsi que l'organisation, l'exploitation, le maillage et la desserte des transports collectifs.

Notre démarche se base sur une volonté de réconcilier l'usage et les usagers, en créant des villes qui privilégient l'accessibilité, plutôt que de simplement chercher à augmenter la capacité des infrastructures de transports urbains.

Voilà pourquoi chacune de nos études vise à :

- Soutenir un développement urbain esthétique, cohérent et durable
- Promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture (rail, transports en commun, vélo, covoiturage ...).
- Promouvoir des alternatives à la polarisation urbaine et à la saturation de certains espaces urbains (centre-ville, littoraux, zones commerciales, etc....)
- Renforcer et crédibiliser la dimension déplacements et plus particulièrement l'écomobilité.

L'étude urbaine, si bien menée, est un processus puissant permettant de réunir autour d'une table les différents acteurs, décideurs et experts d'un territoire afin de concevoir, sur la base d'une vision commune et dans le but d'améliorer la qualité de vie des différents usagers, la mise en place d'une stratégie partagée, crédible et durable.

INTERVENTIONS & COMPÉTENCES



Étude technique

Nos études techniques permettent d'aider les collectivités dans leur exploitation des différents réseaux de transport. Elles permettent de répondre à la question :

« À quels changements de comportement doit-on s'attendre lorsqu'une offre nouvelle de déplacement est mise en service ou lorsqu'on améliore ou dégrade la performance d'une offre existante ? »

Pour chaque étude nous cherchons à cibler en premier les besoins du client afin de lui proposer un recensement non pas exhaustif de la mobilité mais adapté aux problématiques rencontrés tout en gardant un œil sur l'offre globale des transports. L'étude d'un mode de déplacement ne pouvant se faire sans la prise en compte des autres. Nous nous basons ensuite sur la science de l'ingénierie des déplacements afin de proposer des solutions faisables, qualitatives et adaptées aux besoins du client.

Les études techniques que nous réalisons sont très variées et ont pour enjeux : le partage de la voirie, la maîtrise des déplacements automobiles et du stationnement, le développement, la mise en place et l'exploitation des transports en commun, la sécurisation et l'aménagement des carrefours et des voies, la pacification de certaines zones, la mise en place d'une hiérarchie viaire et la définition des usages.

Une étude technique bien conduite permet de quantifier, hiérarchiser, améliorer ou définir l'offre pour le mode de transport concerné de manière optimale et calibrée en cohérence avec les autres modes afin de faciliter l'exploitation de ce dernier et d'éviter sa congestion ou sa non utilisation.

Requalification d'espaces publics



Lors de nos interventions sur les études de requalification d'espaces urbains (boulevards, voies urbaines, quais, places, etc...), notre réflexion se porte essentiellement sur le partage de l'espace public. Cette dernière s'accompagne de préoccupations plus esthétiques et fonctionnelles de l'espace urbain. L'enjeu étant de trouver un équilibre entre espace dédié, forme urbaine, accessibilité et interconnexions entre les différentes mobilités : voiture, livraison, stationnement, transports collectifs, deux-roues, piéton-PMR, etc....

INTERVENTIONS & COMPÉTENCES



Étude d'impact

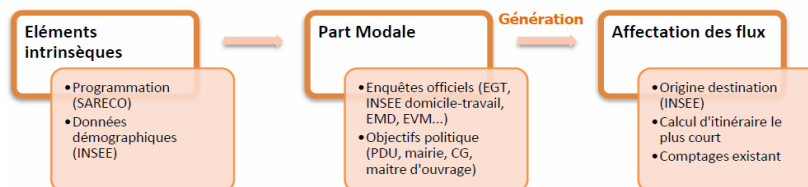
Depuis la loi Grenelle II, plusieurs articles du code de l'environnement imposent une étude permettant de quantifier l'impact d'un projet sur ses milieux et notamment « une analyse des coûts collectifs des pollutions et nuisances et des avantages induits pour la collectivité du fait des déplacements qu'elle entraîne ou permet d'éviter ».

Ces études peuvent être faites pour le compte des collectivités territoriales dans le cadre d'études urbaines mais également pour le compte de groupes privés dans le cadre d'aménagement de pôles générateurs de déplacements comme les grandes opérations immobilières, les stades, les hôpitaux ou encore les centres commerciaux pour avis auprès de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) dans le cadre d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC).

Ces études techniques visent à démontrer que la solution retenue est bien durable en comparant et évaluant les avantages et inconvénients d'un projet pour tenter d'en limiter, atténuer ou compenser les impacts négatifs.

Nos études d'impact permettent d'apprécier les prévisions de trafic à terme par rapport à l'état initial, la cohérence de l'aménagement par rapport aux objectifs définis dans les documents officiels (PLU, PDU, SCOT, ...), la prise en compte des modes doux, l'offre en transports en commun et en stationnement, la compatibilité avec les corridors écologiques ainsi que les effets cumulatifs liés à des projets environnants.

Une bonne étude d'impact permet de s'assurer que le projet à l'étude répond bien aux nouvelles normes du code de l'environnement visant à un aménagement durable du territoire.



Étude de pôles et de réseaux



Les études de pôles et de réseaux permettent d'étudier plus précisément certains objets des mobilités. Pour chaque étude, l'enjeu est de trouver l'aménagement faisant sens localement (usages) et globalement (insertion dans le réseau, relation avec les autres objets du réseau).

Ces études concernent des problématiques d'interconnexions (gestion/organisation de la multimodalité, rupture de charges et stationnement) circulation générale (fonctionnement de voies et carrefours), de transports collectifs (insertion urbaine, TCSP, pôle multimodal) ou encore de sécurité (accidentologie et aménagements).

INTERVENTIONS & COMPÉTENCES



Plan de déplacements et de circulation

Les plans de déplacements et de circulation sont des documents essentiels à la compréhension mais aussi à l'organisation et à la gestion des déplacements sur un territoire.

En effet, la mise en cohérence entre occupation des sols et organisation des déplacements nécessite une feuille de route claire définissant une vision à long terme pour la ville, donnant la priorité à l'amélioration des mobilités, clarifiant les responsabilités respectives des différents acteurs dans la mise en œuvre de ces initiatives, et identifiant un plan de financement sérieux et optimisé.

Après un diagnostic ciblé permettant de révéler les véritables problématiques et enjeux liées aux mobilités sur le territoire donné. Des scénarios sont avancés et des orientations proposées en fonction des objectifs concertés. Ces derniers sont ensuite comparés entre eux, le but étant de trouver un plan économiquement viable, fédérateur et adapté aux spécificités du territoire.



Modélisation dynamique de trafic

A l'aide du logiciel Dynasim, la simulation dynamique de trafic permet une analyse des flux circulatoires sur voirie. Nous simulons le fonctionnement sur la base de plans, des flux tous modes (VP, PL, TC et piétons), de la signalisation (lumineuse et verticale) et des diagrammes de feux.

Une fois répliquée, la modélisation dynamique permet de mettre en lumière les difficultés de circulation existantes ou futures sur des carrefours complexes (géométrie particulière, nombre de branches important, etc...) ou sur des carrefours dont le fonctionnement à une incidence directe sur d'autres carrefours avoisinants.

Cet exercice aide ensuite à simuler différentes variantes d'aménagements, afin de trouver la solution la plus satisfaisante, le cas échéant, ou de ré-hiérarchiser les problématiques et enjeux du projet.

